62e ANNEE (7e Série) N° 16 17 AVRIL 1952

L'AMI DU CLERGÉ

Paraît à Langres tous les jeudis

Mgr A. ROZIER
Protonotaire apostolique *ad instar participantium*
Directeur

Mgr F.-M. CATHERINET
Prélat de la Maison de Sa Sainteté
Codirecteur

HISTOIRE RELIGIEUSE DE LA FRANCE CONTEMPORAINE

T. I. De la Révolution à la IIIe République

par Adrien DANSETTE [1]

Une douzaine de prêtres se trouvaient, à une date récente, réunis pour un examen de catéchisme. Au repas qui suivit, la conversation, comme il était naturel fut très animée et cordiale. Elle tomba bientôt sur l'ouvrage de M. Dansette :

— « J'ai lu ce livre, déclara l'un des convives, avec un intérêt passionné. Non seulement, il est fort bien écrit, très vivant, très documenté, mais il connaît beaucoup le dessous des cartes, il regorge d'anecdotes instructives et l'on apprend énormément de choses, en le lisant.

— « Je ne serais pas entièrement de votre avis, interrompit alors un confrère. J'ai peur que ce livre soit un livre manqué, et qui donne de l'Eglise de France, depuis deux siècles, une bien piètre et bien fausse idée.

— « Qu'est-ce que vous lui reprochez, au juste ?

— « Ce que je lui reproche ? Eh bien ! le voici. D'abord son titre est trompeur. Il intitule son travail : *Histoire religieuse*. Mais dès la première page, on tombe sur un avertissement qui nous présente ainsi les intentions de l'auteur :

« J'ai voulu étudier l'Histoire de l'Eglise de France, *sous l'angle du conflit qui met aux prises l'Eglise et la société moderne.* »

Il n'y a rien à dire à cela, mais il fallait alors intituler le livre : *Histoire politique de l'Eglise de France* et non *Histoire religieuse*. Puis, une telle histoire, au moins dans le tome II, est racontée de telle façon, qu'en fermant le livre, un lecteur ordinaire est forcé de conclure : « En somme, c'est bien ce qu'on a toujours dit : les curés ne font guère que de la politique et de la politique réactionnaire. Ils travaillent pour des intérêts, qu'ils appellent « les intérêts de l'Eglise », mais qui, au total, sont les intérêts d'une classe, les intérêts d'un parti. »

Quant au style, j'aurais aussi une objection : il est vivant, il est alerte, mais il descend parfois au-dessous du style de l'histoire, pour tomber dans celui du journal ou du pamphlet.

Pour ce qui est de la documentation, et de la connaissance de ce que vous venez d'appeler « le dessous des cartes », je vous concède qu'il sait et qu'il dit beaucoup de choses, mais je trouve qu'il abuse des « mots », des « réflexions privées », des « confidences » plus ou moins acidulées, et auxquelles on a parfois de la peine à accorder de la confiance. Trop souvent il arrive que l'auteur prend des « boutades » pour des affirmations résumant une situation ou une politique. En fin de compte, je crains d'être obligé de dire que l'auteur a trahi son sujet, en montrant l'Eglise sur un plan tout humain, et que, pour cette raison, le livre est plus dangereux qu'utile. »

La discussion amicale qui précède et dont je garantis le sens général, donne à penser que l'ouvrage de M. Dansette sera un objet de controverse, dans le clergé, et qu'il mérite un examen très attentif. Sans avoir la prétention de porter sur lui un jugement irréformable, nous pensons que les lecteurs de l'*Ami du Clergé* nous sauront gré de leur donner un avis motivé sur cette *Histoire religieuse* contemporaine, qui les touche de si près. Nous le ferons, en présentant d'abord l'auteur, puis en donnant une appréciation de son travail, par l'établissement d'une sorte de bilan positif et négatif, c'est-à-dire en parlant de ses qualités, de ses défauts, de ses lacunes, de ses menues erreurs, s'il y en a. Tout cela sera dit avec la même loyauté et la même franchise très nette, avec lesquelles M. Dansette a exprimé son sentiment sur la conduite du clergé et en général de l'Eglise, au cours des deux siècles écoulés.

* *

I. — *L'auteur*. — Adrien Dansette est né à Armentières (Nord), le 16 avril 1901, environ trois mois après cet autre historien catholique si connu sous le pseudonyme de Daniel-Rops. Son père, député du Nord, avait été l'un des fondateurs de *l'Action libérale populaire*. Le jeune homme fut ainsi, très tôt, initié aux questions sociales et naturellement aussi aux grands problèmes politiques de notre temps. Il devait choisir, comme sujet de thèse de doctorat, l'un de ces problèmes essentiels : *L'Education populaire en Angleterre* (1926). Attiré ensuite par l'histoire et plus particulièrement l'histoire contemporaine, il publia, coup sur coup, en 1934, *Les Affaires de Panama ;* en 1936, *L'Affaire Wilson et la chute du Président Grévy ;* en 1938, *Le Boulangisme*, couronné par l'Académie française. C'est alors qu'il étudia le *Ralliement*. Mais en abordant cette question, il s'aperçut qu'il était nécessaire de remonter plus haut. Pour comprendre

[1] A. DANSETTE. — *Histoire religieuse de la France contemporaine*. T. I, *De la Révolution à la IIIe République*. In-8 de 528 p., 600 fr. — T. II, *Sous la IIIe République*. In-8 de 692 p., 650 fr. Paris, Flammarion, 1948, 1951. Dans le présent article nous parlerons surtout du T. I.

les raisons profondes de l'échec de la politique de Léon XIII en cette matière, il fallait chercher dans le passé, expliquer les positions prises par le clergé contre la République maçonnique. De toute évidence, le conflit venait tout droit de la Révolution, et c'est pourquoi le Ralliement avait été rendu difficile, sinon impossible, non certes pour le clergé, toujours soumis au pape, même en matière politique, du moins pour la masse des catholiques français, pour qui la République n'était autre chose que l'incarnation de l'esprit de la Révolution, athée et antireligieuse. M. Dansette conçut alors la pensée d'écrire son *Histoire religieuse de la France contemporaine*.

Entre temps, il publia diverses études préparatoires ; en 1942 : *Napoléon, sa politique ; Les Amours de Napoléon III ; Deuxième République et second Empire ;* en 1944, *Les Origines de la Commune de Paris ;* et en 1946, une importante *Histoire de la Libération de Paris*, plusieurs fois rééditée avec des rectifications et d'intéressants compléments.

L'énumération de tous ces travaux nous fournit la preuve de la compétence professionnelle de M. Dansette. Il est habitué aux recherches historiques ; il sait « lire et écrire », pourrions-nous dire, en imitant le ton plaisant qu'il affectionne parfois : il a beaucoup lu, annoté, recueilli, réfléchi, beaucoup raconté, beaucoup publié. Nous sommes en présence d'un « homme du métier ». Nous avons donc le droit d'être très exigeants pour lui, car il n'ignore rien des lois essentielles du travail d'histoire, de l'érudition qui le prépare, de l'impartialité et de l'honnêteté qui doivent présider au choix des matériaux et aux jugements de valeur à porter sur les événements et les personnes, que ces matériaux, mis en œuvre, placeront sous les yeux des lecteurs. Il a voulu faire, dit la bande publicitaire du tome II, une « *histoire définitive* ». Magnifique ambition. Il avait le droit d'y aspirer. Nous essaierons de dire pourquoi, selon nous, il n'y a pas réussi [2].

II. — *L'œuvre actuelle. Ses qualités.* — Le t. I de l'*Histoire religieuse*, paru en 1948, a été en général fort bien accueilli [3]. Le t. II est de 1951. Les 2 vol. sont accompagnés chacun d'un copieux « aperçu bibliographique », d'une chronologie sommaire des événements, et d'une précieuse table des noms propres. Malheureusement, les références manquent totalement au bas des pages, et les notes même y sont extrêmement rares. De ce chef, il est difficile de contrôler la plupart des affirmations de l'auteur. Il faut se fier à ce qu'il dit. Il le dit, du reste, avec beaucoup de charme ; son style est alerte, vivant, coloré, rempli de formules heureuses, de raccourcis vigoureux, de trouvailles éclairantes ou amusantes. On le lit non seulement sans effort, mais avec plaisir : « Cela se lit comme un roman ». Peut-être même est-on un peu entraîné par le mouvement de l'exposé, si bien entraîné dans sa course légère et agréable, que cela fait passer sur plus d'une réflexion qui, autrement, ferait froncer les sourcils et provoquerait un sentiment de méfiance et de désapprobation. Il faut faire effort pour échapper à l'emprise de l'auteur, à l'accent d'autorité et de sincérité qui l'anime, et pour réformer çà et là son jugement.

A la réflexion, il est vrai, on doit constater qu'il existe, dans l'exposé, de très graves lacunes ; l'auteur n'a pas toujours été au fond des choses, il est souvent injuste et dur envers les personnalités qui lui déplaisent. Nous donnerons de tout cela des exemples. Mais puisque nous en sommes toujours au chapitre des qualités, il ne faut pas omettre l'art — et l'on devrait dire, la virtuosité — qu'il déploie dans les « portraits ». Ces portraits, en général d'une criante ressemblance, sont parfois poussés jusqu'à la « charge », voire à la caricature. Ici, il nous faut donner des exemples. La bande publicitaire vante justement ce talent du portrait d'histoire ; voyons des échantillons.

Voici Rome et Pie VI :

« Alors qu'un ancien monde s'écroule et qu'un monde nouveau s'élève en France, Rome demeure figée dans une archéologique et vaine immobilité. Le pape Pie VI est fait à son image. Homme superbe, il aime à se parer d'habits magnifiques et recevoir les hommages des grandes dames de l'aristocratie romaine. Monarque fastueux, il protège les arts, fonde des musées et restaure les monuments comme un Pontife de la Renaissance. Pape borné, imbu de son autorité, ignorant du mouvement des esprits, il ne voit dans la Révolution française qu'un désordre satanique. Si les dispositions de l'Assemblée (constituante) laissent quelque espoir d'entente, Pie VI n'est pas fait pour le saisir » (p. 82-83).

Voilà qui est bien sec et bien dur. Décidément, M. Dansette, qui trouvera Veuillot « cruel », qui l'appellera « ce fort-à-bras » (p. 366) et même « ce génie malfaisant » (p. 487), n'a pas certes, la dent plus tendre que lui, bien qu'il ne se situe pas dans le même camp, et qu'il soit loin de l'égaler pour la pureté de la langue.

Autre exemple : Bernier, l'un des négociateurs du Concordat :

« Le lendemain (6 novembre 1800), entre dans la chambre de Spina (l'envoyé du pape), un solide paysan à la face rouge, aux traits vulgaires, aux yeux bigles. Il est affreux ; mais il parle et ses paroles coulent comme un miel un peu rugueux, à la senteur pénétrante. On l'écoute sans se lasser, jusqu'à oublier son repoussant physique. Il se nomme l'abbé Bernier... » (p. 165).

Un peu plus loin, M. D. parlera de « la monstrueuse souplesse » de ce diplomate paysan. Nous n'avons rien à redire à ce croquis. Il est juste et ressemblant, mais c'est du Goya ou du Daumier, non du Bonnat.

Voulez-vous maintenant voir Fesch, en voici l'évocation saisissante et mortifiante :

« Tour à tour garde-magasin, fournisseur aux armées, âpre au gain, dévot en piété, d'ailleurs intelligent, le nouvel ambassadeur a pour principale qualité d'être oncle de Bonaparte. Déjà archevêque de Lyon, il a pris au sérieux son rôle épiscopal et revêtu entre autres dignités du titre de primat des Gaules, il s'estime chef de l'Eglise de France, opinion qui lui reste personnelle » (p. 176).

[2] Les éléments de cette notice sur M. Dansette et ses diverses publications sont empruntés à *Catholicisme*, fasc. X, col. 461-62, (déc. 1950), sous la signature de Jean Morienval. A cette date, seul le tome I de l'*Histoire* que nous examinons avait paru, et M. Morienval, tout en faisant son éloge, laisse entendre qu'il y a des réserves à formuler sur cet ouvrage.

[3] Il en est, croyons-nous, à son 8e mille. Les deux volumes totalisent environ 1200 pages de texte.

C'est péremptoire. Et l'on ne reprochera pas à M. Dansette de flatter ses personnages. Sa langue ne ressemble en rien à celle qu'il dépeint dans la phrase suivante :

« C'est alors que quelques membres de l'épiscopat déclenchent, contre l'Université et « ses écoles de pestilence », une vive campagne (nous sommes en 1840, sous la monarchie de juillet)... Plusieurs évêques lancent des mandements rédigés dans cette indéfendable langue ecclésiastique, dont les termes excessifs ne servent qu'à souligner la grandiloquente banalité » (p. 321).

Mais quittons les membres du clergé. Voici des portraits de personnages laïques.

Montlosier a dénoncé les jésuites, en un pamphlet aussi passionné qu'injuste. Bonne occasion pour nous camper le célèbre polémiste janséniste et gallican devant les yeux :

« C'est un homme de haute stature, avec un nez en bec d'aigle et des yeux saillants dans un visage plein, vigoureux au moral comme au physique, qui met des vues tenaces au service d'un rêve désuet. Catholique certes et catholique pratiquant, il a joui d'une première heure de célébrité en lançant, à l'Assemblée constituante, à propos des évêques, une phrase bientôt fameuse : « Si on leur ôte leur croix d'or, ils prendront une croix de bois ; c'est une croix de bois qui a sauvé le monde ». Mais plus encore que catholique, aristocrate, aristocrate impénitent, entiché d'une monarchie quasi médiévale où la noblesse jouerait un rôle éminent, il ne pardonne pas au clergé sa place prépondérante et, sous prétexte de défendre les droits de l'Etat contre l'Eglise et la Papauté, c'est-à-dire sous prétexte de gallicanisme, ce féodal poursuit d'une rancune hargneuse tout ce qui porte le costume ecclésiastique... » (p. 279-280).

Tout différent en apparence et, au fond, assez semblable, est le comte de Montalembert :

«...Charles Nodier le décrit comme « le jeune homme le plus arrogant de Paris ». Une gravure nous le montre, les joues pleines, les cheveux plats, le regard assuré, un peu hautain. Ses adversaires — et ses amis — lui reprochent sa politique versatile, ses attaques hargneuses ; ils n'ont pas toujours tort. Esprit incertain, caractère emporté, cet aristocrate d'abord froid est un apôtre coléreux et magnifique » (p. 299).

M. Dansette a une grande admiration pour La Mennais. Il admet qu'il y a eu, depuis la Révolution des « clercs de valeur » : un Boisgelin, un Maury, un Emery, un Frayssinous ; d'autres leur ont succédé ou viendront plus tard : Lacordaire, Dupanloup, Pie, Lavigerie. Et avec ces clercs, on voit des laïques qui n'en sont pas indignes : Montalembert, Veuillot, A. de Mun, La Tour du Pin, Sangnier.

« Chez les uns et les autres, le talent foisonne, nul pourtant ne possède de génie ; nul sauf un, l'abbé Félicité de La Mennais » (p. 291).

Et il ajoute :

« Lui, dans l'ordre religieux, Karl Marx dans l'ordre social, sont les deux grands visionnaires du XIX^{e} siècle » (*ibid.*).

On peut décliner leurs doctrines, on ne peut nier leur clairvoyance. « L'avenir a obéi à leurs prophéties ».

« La proclamation de l'infaillibilité pontificale, la chute du pouvoir temporel des papes, la séparation de l'Eglise et de l'Etat, le triomphe de la démocratie, son accord avec l'Eglise et, sous d'autres noms, jusqu'à l'Action catholique de Pie XI, La Mennais a tout annoncé : il a labouré d'un soc impérieux le vieux champ du catholicisme ; il en a retourné tout l'humus ; et les générations ont récolté une moisson inconnue » (*ibid.*).

M. Dansette estime qu'on devrait écrire l'histoire de La Chesnaie comme Sainte-Beuve a écrit celle de Port-Royal. Peut-être, un jour, nous la donnera-t-il lui-même ? En attendant, le croquis qu'il en trace est ravissant comme une de ces délicieuses gravures où l'on admire une veillée en famille. C'est à La Chesnaie, au manoir ancestral, que se retrouvent les intimes ; les Gousset, Donnet, Gerbet, Salinis, Lacordaire, Guéranger.

« Futurs prélats, orateurs, apologistes, historiens, la plupart de ceux qui compteront dans la vie de l'Eglise pendant trente ans, ont connu, non loin de la route de Dinan à Combourg, la chère maison blanche au toit pointu, parmi les grands arbres d'une clairière cachée au milieu d'un bois de sapin. Ils ont vécu là dans la tendre atmosphère des rêves communs de jeunesse ; ils ont écouté plusieurs fois par jour, avec une attention passionnée, un petit homme à la tête penchée, qui parlait en frottant doucement ses mains jointes l'une contre l'autre. C'était une sorte de « chétif prestolet, souffreteux, rabougri, renfrogné », la tête couverte d'une courte calotte, le corps étroit enveloppé dans une redingote brune, tachée et élimée, dont les « basques étirées » lui battaient les pantoufles. Sur sa face jaune, anguleuse, tirée par un long nez maladroit, un front plissé et des pommettes saillantes, deux yeux gris brûlant d'une flamme tourmentée, qui étonnaient sans en imposer. On aurait dit « le sacristain de la paroisse ». Mais il parlait, le petit prestolet, d'une voix douce comme le frottement de ses mains jointes, avec parfois des éclats aigus comme le glaive de son regard. Et les mots suggestifs s'ajoutaient à d'autres mots, les phrases qu'on eût dites sorties d'un livre s'ajoutaient à d'autres phrases, les idées s'enchaînaient à d'autres idées. « spontanément et sans rides », pour une déduction implacable » (p. 293).

On croit voir le Tertullien du XIX^{e} siècle !

M. Dansette met son héros bien au-dessus de Joseph de Maistre. Il remarque que de Maistre, publiant un livre sur le Pape, « est peu lu du clergé, pour lequel Le Mennais est un Père de l'Eglise. » Evidemment, ce que M. D. aime et admire en La Mennais, c'est ce catholicisme libéral, auquel il donne naissance, en publiant, dès octobre 1830, trois mois après la révolution de juillet, le premier numéro de *l'Avenir*. Les rédacteurs de *l'Avenir* sont, pour lui, des précurseurs.

« Qu'il s'agisse du gouvernement de l'Eglise, de ses rapports avec le pouvoir civil, de son conflit avec la société moderne, de son attitude vis-à-vis de la classe ouvrière, ils préconisent les solutions qui seront couramment admises cinquante ans ou cent ans plus tard » (p. 300).

Il en est tout autrement de Louis Veuillot, qui est sa « bête noire ». A vrai dire, M. D. s'efforce de lui rendre justice, il admire son talent, sa verdeur, sa foi. Mais laissons-le parler :

« Très cultivé, dit-il, bien qu'autodidacte, Veuillot n'est pas un intellectuel. Il reste très près de la nature, simple, fruste, peuple en un mot, tel au moral qu'au physique, court, massif, épaules carrées, tête énorme cerclée d'une crinière hérissée, avec des traits lourds dans une peau grêlée, le nez épais, la bouche en coup de sabre et de petits yeux vifs éclairant le tout. »

Dans ses relations privées, Veuillot est charmant, plein d'abandon et de délicatesse. Personne n'a mieux parlé des joies de la famille, de l'amitié, ni chanté ses parents avec plus de fraîcheur.

« L'homme public, avec les intentions les plus pures, est maladroit et cruel jusqu'à l'odieux. »

Il a foi en sa cause, parce qu'il la sait divine. Il se bat vaillamment pour elle. Il reçoit cent coups, chaque jour, mais il en rend mille. Il explique la raison profonde de son ardeur et de son zèle :

« L'Eglise m'a donné, a-t-il écrit, la lumière et la paix. Je lui dois ma raison et mon cœur. C'est par elle que je sens, que j'admire, que j'aime, que je vis. Puisqu'on l'attaque, par les mouvements d'un fils qui voit frapper sa mère, etc. »

Citant cette phrase tronquée, M. D. ajoute :

« Très bien ; mais encore : « Je n'ai jamais rien compris à la tactique des gens habiles. » Ce n'est que trop vrai : il ne comprend rien à la politique, qui est l'art de discerner et de réaliser le possible » (p. 334).

M. D. aurait dû distinguer, ici, entre la politique telle qu'elle devrait être et la politique telle qu'elle est. Il parlera autrement de la politique, quand il parlera (t. II) des appréhensions qui ont ramené à la foi, après 1905, un certain nombre d'hommes réfléchis. De ces appréhensions, il dira :

« Elles proviennent... du sentiment d'une décrépitude nationale et de la nécessité d'y porter remède, *d'une disproportion dérisoire ou plutôt d'un contraste angoissant entre les jeux misérables de la politique et les périls sociaux et surtout nationaux qui menacent la communauté* » (p. 480) [4].

Si la politique est chose parfois si misérable — et elle l'est — comment fera-t-on sérieusement un reproche à Veuillot d'y avoir été maladroit et volontairement inadapté ? Veuillot a été vaincu. Cela prouve-t-il que sa cause était mauvaise ? Un « habile » de la politique aurait pu dire aussi du Maître adoré par Veuillot : Ce n'était pas la peine de dire de si belles choses, ni de les dire si bien, pas la peine non plus de faire tant de miracles, pour finir sur une croix ! A quoi l'on répondra : — Jésus-Christ n'a pas fini sur la croix. C'est alors qu'il a commencé !... La cause de Veuillot et le fruit de ses batailles n'ont pas péri avec lui. C'est rapetisser l'histoire que de la ramener à une question de succès ou d'insuccès en politique, dès qu'il s'agit d'une grande lutte d'idéaux opposés et nous allons voir que c'était de cela qu'il s'agissait.

D'après M. D., Veuillot lance des insultes réfléchies et qui « laissent des plaies vives et douloureuses ». Parfois, dit-il encore, il ridiculise, comme en s'amusant, c'est la manière la plus supportable pour la victime. » Et il cite ce mot sur Edmond About, qui ne le ménageait guère et envers qui il était en cas de légitime défense : « ...On l'entend comparer à Voltaire, il faut laisser dire et Voltaire ne l'a pas volé... » Mais il est facile de citer de M. Dansette des phrases où il ne cherche plus à être « *féroce* », comme dans certains traits rapportés plus haut, mais où il se contente d'être simplement « *rosse* ».

[4] C'est moi qui souligne. Evidemment il pense, alors à Péguy, à Claudel, à l'influence de Bergson et de Blondel, qu'il nomme.

Parlant du catholicisme libéral, en butte à la défaveur de Rome, à l'hostilité du gouvernement, à l'abandon de l'immense majorité du bas clergé, entre 1860 et 1865, surtout, il écrit :

« Ses chefs en sont réduits à s'adonner aux grâces consolantes de l'admiration mutuelle. Ils écrivent dans le *Correspondant*, où leurs articles, savamment balancés, mêlent avec élégance au regret des temps révolus l'éloge de leurs principes communs » (p. 381).

N'est-ce pas « mordre jusqu'à l'os » ? Et il y tient tellement qu'il récidive vingt pages plus loin :

« Depuis le début du régime, tandis que les catholiques intransigeants ont sonné de la trompette et battu du tambour sur la place publique, *les catholiques libéraux se sont trouvés réduits aux consolations délicates de la musique de chambre* » [5].

Douce ironie. Et ce sont les amis de M. Dansette qui en sont ici les victimes ! Ne soyons pas surpris du traitement qu'il réserve aux adversaires de ses opinions favorites.

Terminons cet aperçu des qualités du livre de M. Dansette, je veux dire, des indéniables vertus d'un style clair, vigoureux, chaud et prenant, par ce portrait de Falloux, où nous retrouverons un mot cinglant et injuste lancé sur Veuillot :

« Petit-fils du comte d'Artois par sa grand'mère, la comtesse de Soucy, Falloux est l'enfant chéri de Mme Swetchine qui retrouve en lui au plus haut point ses propres qualités de subtilité et de finesse. Une mèche ondulante sur le front, le nez droit, l'œil à la fois doux et aigu, il a un délicat visage dont un collier de favoris fermé par une barbe en pointe clôt le gracieux ovale. Avant d'être député, Falloux a déjà acquis dans les salons une réputation de bien dire et de bien faire. C'est un habile, si habile que Veuillot, ce fort-à-bras, incapable de supporter les raffinements de cette habileté l'appellera : Falloux, *Fallax* » (p. 366).

III. — *Les parties heureuses de l'ouvrage.* — Avant d'en venir à ce que je serai contraint d'appeler les lacunes et les inexactitudes du travail de M. Dansette, je voudrais en indiquer les parties les mieux réussies. Elles abondent ; il n'est que de feuilleter ce tome Ier.

L'ouvrage s'ouvre par un tableau de la France catholique avant la Révolution. L'auteur ne va s'occuper que de la politique. Il essaie, tout au contraire, de jauger le fond religieux de chacune des couches sociales de la nation française. Il montre, d'abord, comment la religion catholique est alors la religion d'Etat, et rappelle que les lois restent rigoureuses contre l'erreur, contre les livres qui la propagent et les individus qui la professent et la répandent. Mais en face de l'intolérance légale, on constate une grande tolérance réelle. Les lois ne sont plus appliquées. Un protestant genevois, Necker, reçoit sinon le titre, du moins les attributions de ministre et il se fait une véritable popularité, à la Cour et dans une large portion de la nation. A l'abri de cet oubli de la rigueur ancienne, l'incrédulité se développe. L'Encyclopédie trouve des acheteurs dans le clergé lui-même. La peinture des procédés habiles des « philosophes » contre la religion, est, malgré les dimensions restreintes du tableau, fidèle, exacte, précise.

Celle qui suit de l'Eglise gallicane, de sa richesse, de l'emploi qu'elle en fait, ne l'est pas moins. Le

[5] P. 402 bas. C'est encore moi qui souligne.

clergé comprend environ 60.000 séculiers et 70.000 réguliers. L'A. distingue, dans le système bénéficial, qui est celui des séculiers, les bénéfices majeurs et les bénéfices mineurs. Ici, je crois qu'il y a erreur à ranger dans les bénéfices majeurs les canonicats, et à dire ensuite que le roi nomme aux bénéfices majeurs ; il nomme aux évêchés et aux abbayes, non aux canonicats. De même, si les 4/5 des abbayes sont en commende, il faut préciser qu'il s'agit des abbayes d'hommes et non des abbayes de femmes [6].

De même on aimerait savoir sur quelle autorité — car il ne cite pas ses sources — M. D. donne Mgr de Vintimille, comme un exemple déplorable d'évêque « sceptique jusqu'à l'athéisme » (p. 22). Vintimille du Luc, archevêque de Paris, de 1729 à 1746, se montra très zélé pour faire accepter la Bulle *Unigenitus*, contre le jansénisme, il ferma le cimetière de St-Médard où les convulsionnaires venaient en pèlerinage au tombeau du diacre Pâris, et il fut, de ce chef, exposé aux violentes diatribes du parti janséniste. Barbier, une mauvaise langue, cite un mot qui circulait sur lui. On le disait très gourmand et gros mangeur : « Le peuple, écrit Barbier dans son *Journal* (I, 298)... dit qu'il ne songe qu'à sa table et il le regarde comme un goinfre. N'a-t-on pas affiché à la porte de l'archevêché, quand il a été nommé, que Saint-Antoine (c'était le nom de M. de Noailles, son prédécesseur qui était favorable à la secte) était mort et qu'il nous avait laissé son cochon ! On a dit aussi, pour bon mot, qu'on ne retrouvera pas un archevêque comme le dernier, *en vînt-il-mille*. » Si ce prélat avait été de foi suspecte ou de mœurs douteuses, les jansénistes ne nous l'auraient pas laissé ignorer. Il mourut à l'âge de 94 ans — et non de 92, comme dit Barbier ; — mais ce dernier ne dit rien au sujet d'un refus de se confesser, au dernier moment, alors que selon D. il aurait dit à son confesseur : « Monsieur l'abbé, en voilà assez ; ce qui est le plus certain, c'est que je meurs votre serviteur et votre ami. »

Vintimille ne figure pas parmi les évêques « faisant tache », dont parle l'abbé Sicard, dans son ouvrage sur le clergé d'Ancien Régime. On ne peut le comparer ni à Jarente, ni à Brienne, ni à Talleyrand, ni à Grimaldi, ni à son prédécesseur, sous Louis XIV, du Harlay.

Il est piquant de constater que M. Dansette — qui d'un bout à l'autre de son ouvrage, laisse percer des regrets que le clergé ne soit pas assez de son temps, se montre toujours en retard d'une erreur à réfuter ou d'une idée à adopter, et boude aux initiatives de notre siècle — blâme nettement (et il a mille fois raison), le clergé d'ancien régime d'avoir été trop imprégné, au contraire, de la mentalité de l'époque :

« Les prêtres des villes, écrit-il, et aussi les membres des grandes congrégations séculières [7], sont, comme les évêques, atteints par l'esprit philosophique ; tel supérieur de Lazaristes évite de prononcer le nom de Jésus-Christ dans ses sermons ; des prédicateurs réputés s'abstiennent de faire le signe de la croix au début des leurs, prêchent une morale naturelle sans références religieuses ou s'abandonnent jusqu'à faire l'éloge de Voltaire » (p. 27).

S'il n'y a pas un peu d'exagération dans ces lignes et surtout dans le trait final, il faut reconnaître que le clergé du XIXe siècle eut raison de ne pas suivre de tels exemples, au risque de n'être pas « à la mode du jour ».

A part ces quelques réserves, le tableau de l'ancien clergé est juste, dans son ensemble. Celui de la société chrétienne d'alors l'est également. J'ai particulièrement goûté cette analyse des raisons qui expliquent, après Faguet, le penchant du Français à la critique et à l'indifférence religieuses :

« Nous avons l'esprit avide de simplicité, soucieux d'évidence ; or, la religion forme un tout multiple et qui ne s'impose pas de prime abord à l'entendement. Nous sommes superficiels et versatiles, nous nous satisfaisons de généralisations philosophiques accessibles au seul bon sens ; or, la religion est un système métaphysique profond, grave, qui s'adresse à l'imagination et à la sensibilité autant qu'à la raison. Nous sommes vaniteux, nous nous croyons aptes à tout comprendre et nous tenons à ne pas paraître dupes ; or, la religion nous humilie, nous impose la foi en d'indémontrables vérités et exige de nous le respect des choses sacrées » (p. 49).

Ceci est à retenir pour comprendre l'incrédulité contemporaine. Ces raisons, toutefois, semblent peu de chose en face du broiement de l'être humain par la mécanisation contemporaine, par la réduction du prolétaire à l'état de robot ; et l'on pense à cette parole de Bonald : « Partout où il y a beaucoup de machines pour remplacer les hommes, il y aura beaucoup d'hommes qui ne seront que de machines. »

Tournons les pages ; voici une affirmation concernant la Compagnie de Jésus :

« C'est sous son influence que, de 1545 à 1563, le concile de Trente réorganise l'Eglise et proclame la suprématie du Pape » (p. 55).

La vérité est que des jésuites firent, à Trente, d'excellent travail, en qualité de théologiens du pape, mais leur nombre y fut petit et leur influence totale presque négligeable.

Nous voici à la Révolution. L'auteur note fort bien l'une des causes principales de l'attachement de la bourgeoisie aux principes nouveaux :

« Un immense transfert de propriété s'accomplit, dit-il. Les uns et les autres enrichis des dépouilles de l'Eglise, les anciens débiteurs de dîmes entendront ne plus jamais les payer et les acquéreurs de biens nationaux les posséder pour toujours. Bourgeois et paysans, quels que soient leurs sentiments religieux, deviennent solidaires de la Révolution : ils se dresseront contre toutes les tentatives de retour au passé susceptibles de menacer leurs intérêts. Et la crainte d'un tel retour les rendra méfiants à l'égard de l'ingérence cléricale dans la politique » (p. 72).

Cela est si vrai, qu'en 1873-1877, les Républicains n'auront pas de plus fort argument contre la restauration monarchique, que cette rumeur répandue habilement et cyniquement dans les campagnes : les curés veulent rétablir la dîme, et le roi réta-

[6] V. M. Marion, *Dictionnaire des Institutions de la France*, Paris, 1923, au mot *Commende* : « Les abbayes de filles étaient toujours en règle, c'est-à-dire gouvernées par une abbesse de l'ordre auquel elles appartenaient. » Le même auteur assure que les abbayes en commende n'étaient pas nécessairement plus relâchées que les abbayes régulières.

[7] En principe les Congrégations appartiennent au clergé régulier. Les appeler *séculières* est une nouveauté assez étrange.

blira les droits féodaux ! Le comte de Chambord lui-même devra protester contre une telle absurdité !

Autre remarque juste et importante de M. D., c'est que la division du clergé entre assermentés et réfractaires, se haïssant [8] et se combattant avec acharnement, prélude aux oppositions qui se manifesteront au sein de l'Eglise, jusqu'à nos jours :

« Le clergé fidèle, dit-il... est abandonné à des impulsions contraires, celles des modérés qui veulent défendre la liberté de la religion dans l'ordre nouveau, celles des intransigeants qui croient cette liberté liée au retour à l'ordre ancien (c'est déjà la division qui va séparer les catholiques pendant tout le XIXe siècle) » (p. 99).

Il est fort heureux, toutefois, que le clergé n'ait plus donné l'exemple d'une scission aussi profonde et aussi désastreuse que celle qui existe entre « jureurs » et « non-jureurs ». Et l'essai tenté par un Grégoire pour réconcilier l'Eglise et la Révolution, ne sera pas tellement heureux qu'il puisse donner au clergé, dans la suite, un très grand désir de renouveler la même expérience ! La méfiance du clergé — même si parfois elle est excessive — ne s'expliquera que trop bien, même lorsque le mot Révolution aura fait place à celui, plus subtil et mieux camouflé, de « laïcité ».

Nous dirons, plus bas, le caractère tragique de la lutte entre l'esprit de la Révolution et celui de l'Evangile. L'auteur l'a bien indiqué, mais il aurait pu y insister davantage. La France, en 1793, est devenue, au sens propre du terme, « pays de mission ». C'est alors que le clergé a pris en horreur la Révolution et tout ce qui s'y rattache. Il y a une étonnante ressemblance entre le mépris de la religion affiché par un Volney ou un Cabanis, et celui d'un « laïciste » contemporain, tel que Payot.

« Les gens du peuple, écrit un agent du comte de Provence — vers la fin du XVIIIe siècle — se croient au nombre des âmes fortes. Ils disent avec les orateurs du gouvernement que la religion est excellente pour les esprits faibles et les étages subalternes de la société ; mais personne ne veut être rangé au nombre de ces esprits faibles ni appartenir à aucune de ces classes et le cordonnier lui-même ne croit pas à la religion nécessaire au savetier » (p. 156).

Or, voici ce que déclarait Payot, vers 1911, en qualité d'inspecteur de l'enseignement primaire :

« Le jour viendra bientôt où la carte de la France catholique correspondra ponctuellement à la carte de la France illettrée » (t. II, p. 474).

Entre les « idéologues » et les croyants, Bonaparte introduira, en dépit de son entourage civil et militaire, des idées de gouvernement. Il comprendra l'utilité de l'Eglise catholique, à condition d'avoir la main sur les évêques, et par eux sur le clergé et les fidèles. C'était voir les choses non en croyant, certes, mais en homme d'Etat. D'avance il pratiquait non le laïcisme, mais la laïcité. M. D. résume sa politique religieuse en peu de mots : « Bonaparte s'est fixé deux buts : rétablir la paix religieuse et mettre l'Eglise au service de l'Etat » (p. 185). Il souscrirait sans doute au mot, un peu sévère, de Bonald :

« Bonaparte appelait rétablir la religion : donner la légion d'honneur aux évêques, des tableaux aux églises, des réglements aux marguilliers, et des salaires aux curés. »

M. D. conclut, il est vrai, que « malgré l'incomparable maîtrise de sa diplomatie et la précision minutieuse des articles organiques », Bonaparte n'avait atteint pleinement que le premier des deux buts de son plan. Au contraire, en demandant au pape de l'aider à mettre tout en ordre en faisant table rase du passé, il a fourni à l'ultramontanisme l'une de ses armes les plus fortes et porté à l'Eglise gallicane un coup dont elle ne s'est pas relevée. En faisant venir le pape de Rome à Paris, pour le couronner, il a fourni l'occasion à l'amour du pape, en tant que successeur de saint Pierre et chef de l'Eglise universelle, de se donner l'une de ses premières et des plus éclatantes manifestations. En l'enfermant à Savone, il l'a couronné de l'auréole du martyr ou du moins du confesseur de la foi. Il n'a pas réussi, finalement, à réconcilier en sa personne la Révolution et l'Eglise. Il est en partie responsable, dès lors, de cette alliance du trône et de l'autel que M. D. regarde comme la principale erreur de l'Eglise au cours du XIXe siècle, erreur politique, cela va sans dire, et non cependant sans une certaine saveur d'erreur doctrinale, puisque, comme telle, l'Eglise n'est liée à aucun régime.

En parlant de la « Congrégation » et de son rôle si discuté, sous la Restauration, M. Dansette n'a pas eu l'appoint très important de la récente thèse du P. Bertier de Sauvigny, parue la même année que son tome I [9]. Il n'a pas davantage pu utiliser le volume consacré aux *missions*, par l'abbé Ernest Sevrin, et dont nous attendons toujours la suite [10]. Il aurait peut-être porté sur ces grandes expéditions religieuses un jugement plus nuancé et plus juste et n'aurait pas réduit les sermons des missionnaires à « des apostrophes furieuses ou des exhortations pathétiques », destinées à inculquer un « étrange catholicisme, brutal et menaçant, sorte de combat éternel entre un Dieu vengeur et un Satan protéiforme ». Après tout, cette lutte de Satan contre Dieu n'est que trop du domaine de la réalité de tous les temps et tout spécialement du nôtre ! Et M. D. est obligé de constater que « malgré ou à cause de ces excès, la réussite des missions est parfois prodigieuse ». Il est vrai, ajoute-t-il, que ce n'est qu'un feu de paille et que les conversions ne durent pas ; ce serait à voir de plus près.

Nous ne poursuivrons pas plus loin ce rapide examen. Les portraits, que nous avons cités, de La Mennais, Montalembert, Veuillot, etc., nous ont donné un aperçu de la manière dont M. D. traite des événements qui se sont écoulés de 1830 à 1878. Relevons seulement quelques menues erreurs, fautes vénielles du métier, comme il en échappe aux meilleurs historiens.

Il dit à deux reprises (p. 303 et 306), que les thèses de La Mennais, devenu à la fois « l'idole des jeunes prêtres » et « le scandale des vieux », quand il lance son journal *L'Avenir*, sont combat-

8 Dansette cite (p. 97) cette parole abominable de Faucher, évêque constitutionnel du Calvados : « En comparaison des réfractaires, les athées sont des anges ».

9 Nous avons rendu compte de cette thèse remarquable, dans l'*Ami*, du 29 juillet 1949. Nous nous bornerons à y renvoyer.

10 Voir *Ami du Clergé*, du 20 janvier 1949.

tues violemment par *L'Ami du Clergé*, qui va jusqu'à fabriquer une fausse lettre de lui (La Mennais), dans laquelle il adjure un prêtre de l'aider à « écraser l'épiscopat ». *L'Ami du Clergé* ne mérite « ni cet excès d'honneur ni cette indignité », car en 1831, il était encore pour près d'un demi-siècle, dans les « futurs contingents ». Il ne devait naître qu'en 1878... M. D. a sans doute voulu parler de *L'Ami de la Religion*, que nous n'avons pas à apprécier ici.

Autre inexactitude, de moindre importance encore, si l'exactitude n'était l'une des lois essentielles de l'histoire, M. D. fait de Grégoire XVI un ancien bénédictin. C'était un Camaldule ; il avait été moine au monastère de St-Grégoire au *monte Celio*, à Rome. — Toujours au chapitre des corrections, signalons encore, p. 371, que Mgr Clausel de Montals ne fut jamais évêque du Mans, mais de Chartres ; p. 376, que le P. d'Alzon ne fonda pas les Assomptionnistes « dès 1850 », mais bien dès 1845 (25 décembre). Dansette donnera du reste la date exacte au tome II, p. 29. De même p. 411, le Séminaire français ne fut pas fondé par le pape, en 1853, mais par les Pères du St-Esprit.

IV. — *Insuffisances et lacunes.* — Nous n'avons pas caché notre admiration pour le talent littéraire, parfois irrespectueux mais toujours brillant, de M. Dansette. Nous ne cacherons pas davantage notre conviction de ses insuffisances et de ses lacunes.

Il montre, à maintes reprises, qu'il voit bien la grandeur de son sujet. Il est en face d'un drame, d'une épopée ; il le sait, le laisse entendre, mais il ne domine pas assez sa matière pour faire apparaître ce drame dans cette grande clarté qui lui est si chère.

De quoi s'agit-il donc ? Ni plus ni moins que de la survie ou de la mort de l'Eglise, de la fin du christianisme, de la propagation d'un nouvel Evangile, de la substitution d'une foi humaine à la foi divine. Il s'agit du duel le plus formidable qui ait jamais opposé, au cours de l'histoire, deux puissances spirituelles. Avec cette vigueur de style, dont il nous donne de si nombreuses preuves, comment n'a-t-il pas atteint à la hauteur pathétique de cette lutte ?

Nous parlions plus haut de la lutte entre Satan et Dieu. Evidemment, nous ne pouvons pas faire un grief à M. D. de n'avoir pas pris, comme Bossuet dans son *Discours sur l'Histoire universelle*, Dieu lui-même comme premier personnage de son récit et Satan, pour lui faire face. Je citerai pourtant, ici, un texte peu connu et qui émane d'un homme que l'on ne sera pas tenté de qualifier de « petit esprit » : John-Henry Newman. Parlant, le 7 octobre 1866, dans l'église de l'Oratoire de Birmingham, au sujet des attaques dont l'Etat pontifical était alors l'objet, il s'exprima en ces termes :

« Sûrement, au temps de Saint Paul, à l'âge des persécutions païennes, les persécuteurs avaient divers arguments politiques excellents pour justifier leur cruauté. Les foules, sans doute, et les magistrats locaux, pouvaient se montrer cruels de propos délibéré contre les chrétiens, mais le grand gouvernement romain, à distance, les graves légistes et les sages législateurs du jour, agissaient avec des vues de haute politique. Ils invoquaient des raisons d'Etat, tout comme le font encore les rois de notre siècle. Et pourtant Notre-Seigneur et ses apôtres n'hésitaient pas à s'élever au-dessus des apparences et à déclarer tout simplement que la persécution qu'ils commandaient ou sanctionnaient était l'œuvre, non de l'homme, mais de Satan. Et aujourd'hui, de la même façon, ce n'est pas dans un simple conflit entre le progrès et la réaction que nous sommes engagés, entre les idées anciennes et les idées nouvelles, entre la philosophie et la théologie, mais en ce qui est infiniment plus haut, dans un épisode de ce conflit sans fin qui se déroule entre notre Sauveur et le Mauvais, entre l'Eglise et le Monde, car selon les mots de saint Paul : « Nous n'avons pas à lutter contre des êtres de sang et de chair, mais contre les Principautés et les Puissances, contre les Maîtres de ce monde de ténèbres, contre les mauvais esprits répandus dans les régions célestes » (Eph., VI, 12) [1].

Il ne s'agit pas, répétons-le, pour un historien, de mettre en scène Dieu et Satan, mais bien de les avoir présents dans l'esprit, quand il raconte des faits immenses tels que la Révolution française, ou des entreprises de ruse et de perfidie telles que celles du laïcisme et du combisme. L'enjeu est alors si grand, qu'un historien digne de ce nom, qu'il soit, en son cœur, d'un parti ou d'un autre, doit savoir de quoi il retourne, à quoi tendent les événements, en sorte qu'il puisse en faire sentir à tous ses lecteurs la tragique et sévère grandeur. Or, si nous éprouvons un peu de cette impression, dans l'ouvrage de M. D., quand il expose le conflit entre Napoléon et Pie VII, nous ne l'éprouvons absolument pas, lorsqu'il traite de batailles autrement redoutables et dramatiques entre la Révolution et l'Eglise de France et, un siècle plus tard, entre la République maçonnique et cette même Eglise.

Et pourtant, il suffisait de bien peu de chose, d'un mot, d'une phrase, d'un de ces raccourcis heureux, qui abondent dans l'œuvre, pour faire monter l'esprit des lecteurs aux réflexions élevées que nous signalons. M. Dansette se devait de ne pas rabaisser ce vaste et durable combat d'esprit à des incidents de discussions parlementaires, à des maladresses de conduite politique, à des succès ou insuccès de diplomatie. Que ces maladresses soient indiquées, soulignées même, rien de plus naturel, encore qu'il soit vain de refaire l'histoire et de dire, après coup, ce qu'il aurait fallu faire, comment il aurait fallu s'y prendre, comme s'il aurait pu suffire d'un peu plus d'habileté, ou d'un peu moins de malchance, pour que les oppositions profondes fussent apaisées et les esprits, déchaînés les uns contre les autres, réconciliés ! Qui oserait dire que le résultat final de la prodigieuse bataille ait tenu à une ou plusieurs fautes de tactique ou de stratégie ? Entre Dieu et Satan, la lutte sera violente jusqu'à la fin du monde. M. Dansette le sait bien comme nous. Et il sait aussi que les coups, portés par Satan à l'Eglise de Dieu, n'aboutissent, en fin de compte, qu'à un renouvellement de l'Eglise elle-même, qui vit de la persécution plus sûrement que de la faveur de ce monde.

Pour montrer qu'il s'agissait bien d'une étreinte désespérée de Satan pour étrangler l'Eglise, il suffit de lire M. D. Il a dit, çà et là, ce qu'il y avait à dire sur ce point, mais sans déclarer assez nettement ce que signifiaient les documents invoqués. Il cite (p. 12) le mot dont Voltaire signe habituel-

[1] Newman, *Sermons preached on Various Occasions*, Londres, p. 305.

lement ses lettres : « *ec : l'infâme* » ; — l'infâme à écraser, c'est l'Eglise. Et il note cette inconséquence de la part du seigneur de Ferney, qu'il tient à faire ses pâques dans l'église de son village, à cause de l'exemple. Il montre bien, cependant, que le but visé par les encyclopédistes est la ruine de la foi, la destruction de l'Eglise ; il laisse entendre que l'œuvre de déchristianisation entreprise par eux sera poursuivie par la Révolution ; il parle (p. 40) de l'évolution de cette petite bourgeoise, Manon Philipon, plus tard Mme Roland, qui sera, sous le nom de son benêt de mari, le véritable ministre de l'Intérieur et une sorte de reine de France. Il la montre élevée très chrétiennement nourrissant même, au cours de son adolescence, des velléités de vocation religieuse, puis sombrant dans le déisme du *Vicaire savoyard*. Il aurait pu invoquer, plus loin, son témoignage sur la mort que la Révolution croyait avoir infligée à l'Eglise, car, arrêtée avec les Girondins, au soir de la journée du 31 mai 1793, et enfermée à l'Abbaye, puis à la Salpêtrière, avec des femmes qui sont, comme on disait alors, « la honte de leur sexe », elle écrivit ses *Mémoires*. Et parlant de son enfance pieuse, elle trace les lignes suivantes, presque incroyables :

« A l'âge de 7 ans, on m'envoya tous les dimanches à l'instruction paroissiale, qui s'appelait le *catéchisme*, afin de me préparer à la confirmation. *Au train dont vont les choses, ceux qui liront ce passage demanderont peut-être ce que c'était que cela : je vais le leur apprendre...* » [2].

Ainsi cette femme qui, en qualité d'épouse du ministre de l'Intérieur, devait être et se croyait la mieux informée de France, était convaincue que la religion était si bien tuée en France que l'on ne saurait bientôt plus ce que pouvait bien être le *catéchisme*, au temps qu'elle était jeune ! C'est alors, en effet, que la persécution bat son plein contre l'Eglise. Les massacres de septembre n'avaient été qu'une entrée en matière. Les noyades de Nantes, le couperet infatigable de la guillotine, les pontons de Rochefort, la misère des prisons de la République, les souffrances de l'exil, les exécutions qui se multiplient à Lyon, Arras, Bordeaux, Le Puy, Orange, M. Dansette décrit tout cela, et aussi les « déprêtrisations », les abjurations, les mariages de prêtres, vrais ou simulés. Vraiment, les révolutionnaires peuvent signer l'acte de décès de l'Eglise. Pour mieux détruire l'ancien culte, ils en créent de nouveaux : le culte de la Raison, sous les traits des plus jolies femmes du temps, avec Chaumette, le culte de l'Etre suprême avec Robespierre, la théophilanthropie, avec Larevellière-Lépaux, qui n'en est pas l'inventeur, mais en devient le protecteur. Les saints sont arrachés du calendrier. On institue une ère nouvelle pour supplanter l'ère chrétienne. Le décadi remplacera le dimanche. Chaque décadi sera consacré à une fête laïque : la Justice, la Foi conjugale, la Tendresse maternelle, le Peuple français, la Postérité, etc..., tout comme, de nos jours, chaque dimanche est consacré à une compétition sportive, qui fait oublier à tant de jeunes Français le devoir de la Messe dominicale ! C'en est fait, la religion chrétienne est morte : « Dieu est mort ! » Ce cri qu'on a entendu en notre temps, et qui est emprunté à Nietzsche, est déjà prononcé équivalemment à l'Institut par le savant Cabanis, qui s'écrie : « Je jure qu'il n'y a pas de Dieu ! » (p. 156).

Mais, ô miracle, Bonaparte prend le pouvoir. Un de ses premiers gestes est de traiter avec le pape. Le Concordat se négocie, les églises se rouvrent. Et le jour de Pâques, 18 avril 1802, le premier consul assiste à la messe à Notre-Dame, tandis que l'un de ses généraux, Delmas, bougonne tout haut :

« Belle capucinade, il n'y manque que les cent mille hommes qui se sont fait tuer pour détruire ce que vous rétablissez ! »

Comment, dans ces conditions, le clergé de France et du monde entier n'aurait-il pas vu, en Bonaparte, un instrument de Dieu ? En cette année 1952, où nous célébrons le 150e anniversaire de l'application du Concordat, nous pouvons bien conclure, avec M. Dansette :

« Quels que furent les limites et le prix de cette restauration (de l'Eglise), elle lui a acquis des titres éternels à la reconnaissance catholique » (p. 231).

Non, l'Eglise n'est pas morte. Et pourtant, un homme aussi sincère et aussi éloquent que Jouffroy croit devoir écrire cet article retentissant, publié par *Le Globe*, qui avait pour titre : « *Comment les Dogmes finissent* ». Un observateur attentif, Henri Heine, lui fait écho, en écrivant, à son tour :

« La vieille religion est radicalement morte, elle est déjà en dissolution ; la majorité des Français ne veut plus entendre parler de ce cadavre et se tient le mouchoir devant le nez, quand il est question de l'Eglise » (p. 286).

Même prédiction de la part d'un homme d'Etat illustre, Casimir Périer, qui confie à un ecclésiastique, en 1831 :

« Le moment arrive où vous n'aurez plus pour vous qu'un petit nombre de vieillards ! » (p. 286).

Et pourtant, au même moment, par suite du mouvement des « Missions », dont je suis convaincu que M. D. n'a pas vu tout le fruit, les petits séminaires reçoivent sans cesse davantage de jeunes recrues, le nombre des prêtres augmente, l'Eglise gagne du terrain, ou, si elle en perd durant de courtes périodes, c'est pour le regagner très largement ensuite. Aussitôt après les vaticinations que nous venons d'entendre, en effet, vont entrer en action La Mennais, Montalembert, Lacordaire, Veuillot et bien d'autres. Les congrégations vont ressusciter, les moines reparaître, de nouvelles sociétés se fonder. Quelle est donc cette merveille ? Quelle sève ardente coule encore en ce corps de l'Eglise catholique de France, si vieille et si jeune toujours ?

C'est ici que l'on aurait voulu que M. D. allât plus au fond des choses. Il nous a avertis, comme je l'ai noté, qu'il ne voulait étudier l'Eglise que sous l'angle de ses rapports avec la société telle que l'ont faite la révolution politique de 1789 et la révolution industrielle du XIXe siècle. Fort bien ; mais cela ne devait pas, ne pouvait pas l'empêcher d'aller aussi profond que possible. C'est bien dans cette société de la révolution double, dont il parle, que l'Eglise a agi, qu'elle a poursuivi sa tâche providentielle et divine. Il était du devoir de l'historien de nous dire nettement quelle était cette

[2] *Mémoires*, p. 37. C'est moi qui souligne.

tâche et comment, en dépit des obstacles nouveaux que les conditions du temps lui opposaient, elle a pu l'accomplir.

Or, cette tâche, il le sait bien, *c'est de faire des saints : « Hæc est voluntas Dei, sanctificatio vestra* » (I Thess., IV, 3). L'Eglise ne travaille pas pour la terre, mais pour le ciel, pas pour le temps, mais pour l'éternité. C'est rétrécir ses horizons, c'est trahir sa vocation, que de la représenter uniquement dans sa lutte pour ce que M. D. appelle constamment « les intérêts de l'Eglise », expression qui risque fort, dans la pensée de beaucoup de lecteurs mal informés, de n'avoir d'autre sens que des *intérêts de parti*, et finalement des *intérêts de gros sous*.

Pour donner au sujet traité toute son ampleur, il ne suffisait pas d'essayer de sonder les couches sociales et de doser la quantité d'esprit religieux qui existait, à telle ou telle date : 1° dans le clergé ; 2° dans les milieux intellectuels ; 3° dans les milieux populaires. M. D. a fait cela, et très bien, et nous croyons que, dans l'ensemble, ses pourcentages sont exacts et ses dosages probables. Mais il aurait dû aller plus loin encore : jusqu'à la sainteté canonisée ou digne de l'être. Et voici pourquoi.

Il semble qu'il y ait un double thermomètre pour mesurer le degré de hauteur d'un siècle chrétien : le nombre des saints qu'il forme et l'activité apostolique qu'il déploie. Un siècle tiède ne produit que peu de saints et peu de missionnaires. Qu'on applique cette maxime au XVIII^e siècle français, et on verra combien elle est juste : peu ou point de saints, de 1700 à 1789, peu ou point de missionnaires au dedans et au dehors, bien que, sur ce dernier point, il y ait quelques précisions à donner. Un saint canonisé ou canonisable ne pousse pas partout, pas plus qu'une magnifique fleur d'ornement. Il lui faut du terreau, un arrosage, une culture spéciale. Sans doute, l'Eglise n'est pas faite seulement pour produire des saints à placer sur les autels. Les plus humbles vies chrétiennes l'intéressent et méritent son effort. Mais le gazon de la prairie ne peut faire oublier les richesses du jardin et du parterre. Les saints, les grands saints sont plus qu'un décor, ils sont une preuve, ils font partie des « marques » de la véritable Eglise. Dans la grande lutte entre Dieu et Satan, ils sont l'une des principales victoires de Dieu sur l'Enfer. Que l'on songe à la vitalité du siècle et du pays qui a produit une Thérèse d'Avila, un Jean de la Croix, un Pierre d'Alcantara, un Juan d'Avila, un Ignace de Loyola, un François de Borgia, etc.

Comment donc se fait-il que, dans les deux volumes de M. Dansette, il ne soit pas fait mention — mais pas la moindre mention — du saint Curé d'Ars ? Il fut pourtant, en son temps, une sorte de réplique à l'incrédulité de Voltaire, à qui, physiquement, on trouvait parfois qu'il ressemblait. Il fut assez notable pour que le gouvernement impérial, sous Napoléon III, lui décernât la Légion d'Honneur, à lui petit curé de campagne, en un temps où cette décoration d'honneur était loin d'être prodiguée ?

Et le Curé d'Ars ne fut pas le seul saint du XIX^e siècle. Je sais bien que M. Dansette signale Ste Thérèse de Lisieux (tome II), car elle bénéficie chez nous de ce que nous pourrions appeler « la cote d'amour ». Mais la liste des saints au XIX^e siècle ne tient pas, en France, en deux noms. Rappelons, sans vouloir donner un dénombrement exhaustif : Marcellin Champagnat († 1840), fondateur des Petits-frères de Marie ; Marie-Emilie de Rodat, récemment canonisée ; Michel Garicoïts († 1863), fondateur des Prêtres du Sacré-Cœur de Bétharam ; Marie-Madeleine Sophie Barat († 1865), fondatrice des Dames du Sacré-Cœur ; Marie-Euphrasie Pelletier († 1868) fondatrice du Bon-Pasteur d'Angers ; Pierre-Julien Eymard († 1868) fondateur des Prêtres Adorateurs du Saint - Sacrement ; Catherine Labouré, Fille de la Charité, propagatrice de la « Médaille miraculeuse » († 1876) ; Bernadette Soubirous, célèbre par les apparitions de Lourdes, morte en 1879, chez les Religieuses de Nevers... A propos de cette dernière, je note aussi que l'auteur a consacré tout juste trois lignes — pas une de plus — au fait immense de Lourdes ! (p. 443). Trois lignes qu'il faut citer pour leur totale insignifiance :

> « Sous le second Empire, une basilique est élevée à Lourdes, où des apparitions de la Sainte Vierge ont frappé une humble fille des champs, Bernadette Soubirous. »

Et pas un mot de l'importance du fait de Lourdes, pas une ligne sur les miracles qui s'y produisent sans arrêt, et qui constituent la réponse la plus étonnante à la négation du miracle et du surnaturel qui est la caractéristique de l'incrédulité contemporaine.

Il est vrai que, dans le tome II le nom de Lourdes est mentionné ; mais c'est dans l'énumération de quelques-uns des romans de Zola, et toujours pas un mot des miracles, pas un mot du Bureau médical des Constatations, où sont enregistrés jusqu'ici des milliers de miracles, pas un mot des pèlerinages annuels, conduits par les évêques, la plupart du temps, et qui constituent non seulement une sorte de plébiscite en faveur de la piété mariale, mais aussi un fait extrêmement notable, au point de vue religieux, puisque en 1951, on n'a pas évalué à moins de 3.500.000 les pèlerins accourus à Lourdes... Et parmi eux, environ 2 millions sont des Français. Une mobilisation annuelle de cette importance devait être indiquée, au moins d'un mot, par l'historien de la France religieuse [3]

Mais revenons à nos saints de France au XIX^e siècle. Nous n'avons parlé que de ceux qui ont vécu dans le pays. Il reste à rappeler sommairement la liste des martyrs français, aux missions lointaines.

Soyons justes : M. D. parle des missions et des missionnaires, dans son t. II. Il consacre à ce très grand fait, deux pages et demie, à la fin de son ouvrage (p. 637-639), et il le trouve, du reste, « déconcertant ». Alors que chez elle, l'Eglise de France mène une lutte sans arrêt contre l'incrédulité, c'est elle qui domine l'activité des missions dans le monde. Et précisément, ce que M. D. n'a pas vu c'est que les vocations missionnaires si nombreuses et si éclatantes, au XIX^e siècle, à partir

[3] M. Dansette prépare un tome III ; nous l'attendrons avec impatience, et nous le souhaiterons encore supérieur à ceux qui l'ont précédé et nous serons heureux de pouvoir lui prodiguer des éloges sans réserves, comme savent le faire, ainsi qu'il le note avec ironie, les « écrivains ecclésiastiques » !

de la Restauration, doivent se rattacher aux résultats des missions prêchées à l'intérieur, missions qu'il estime entachées d'exagération dans la doctrine, de pathétisme emphatique dans le langage, de superficialité peu durable dans les fruits. Nous croyons au contraire que si les séminaires, comme nous le disions, se sont remplis, à cette époque, c'est en très grande partie aux missions qu'on le doit. Et que, de ces vocations, un très grand nombre se soit porté vers les missions étrangères, c'est ce qui prouve que l'on n'était pas attiré dans l'état ecclésiastique seulement par la perspective d'une vie tranquille, honorée, et dotée d'un traitement, modeste sans doute, mais sûr !

M. Dansette note que, vers 1875, la France fournit, à elle seule, trois fois autant de missionnaires que tous les autres pays catholiques réunis, soit 75 % du total ! C'est un fait dont il n'a pas su discerner la cause et une gloire qui auréole le XIXe siècle catholique français. Et l'impression favorable donnée par cet élan missionnaire aurait été encore plus grande, si M. D. avait consacré ne fût-ce que quelques lignes à l'énumération des martyrs français de ce temps-là.

Essayons de suppléer, sur ce point, à son silence, nous limitant ici encore, à une sèche énumération. Chacun saura comprendre ce que chaque nom résume d'énergie, de vaillance, d'esprit apostolique !

Dès 1820, François Clet, du diocèse de Grenoble est martyrisé en Chine. En 1833, c'est le tour du B. Isidore Gagelin, de Besançon, en Indo-Chine ; en 1835, le B. Joseph Marchand, de Besançon encore ; en 1837, Jean-Charles Cornay, de Poitiers, et François Jaccard, d'Annecy ; en 1838, Pierre Dumoulin Borie, de Tulle ; en 1840, le B. Gabriel Perboyre, lazariste, homme de vertu admirable, de courage héroïque, décapité après d'affreux supplices, à U.-Tchang-Fu, en Chine ; en 1841, le B. Pierre - Louis - Marie Chanel, premier martyr d'Océanie, tué à Futuna, et premier héros de ce qu'on a pu appeler « l'épopée d'Océanie ». En 1851, le B. Auguste Schœpfer, de Metz, martyr en Indo-Chine ; en 1852, le B. Jean-Louis Bonnard, des Missions étrangères, né au diocèse de Lyon, martyrisé au Tonkin ; en 1856, le B. Auguste Chapdelaine, du diocèse de Coutances, prêtre en 1843, qui entra aux Missions Etrangères et fut le premier missionnaire à pénétrer dans le Kouang-Si. Arrêté en 1854, relâché au bout de 15 jours, il fut repris en 1856 et décapité le 29 février de la même année, béatifié en 1900. En 1860, voici le B. Pierre Néron, de St-Claude, martyr en Indo-Chine ; en 1861, le B. Etienne Cuénot, de Besançon, martyrisé en Indo-Chine ; la même année, le B. Théophane Vénard, né à St-Loup-sur-Thouet (diocèse de Poitiers), en 1829, prêtre en 1852 et parti la même année pour le Tonkin, arrêté en 1860, condamné à mort et décapité le 2 février 1861 ; le B. Jean-Pierre Néel, originaire des environs de Lyon, élève au séminaire de Montbrison, prêtre des Missions Etrangères, martyrisé en Chine, le 18 février 1867... Arrêtons cette nomenclature glorieuse, et rappelons que, le 27 mai 1900, Léon XIII béatifiait 64 martyrs annamites et 13 martyrs chinois, victimes de 5 persécutions, dont une au XVIIe siècle, la seconde, au début du XVIIIe, mais dont les trois autres tombent dans la période étudiée par M. Dansette : de 1795 à 1798, de 1832 à 1841 et de 1847 à 1883. Parmi ces bienheureux martyrs, on comptait 6 prêtres français des Missions Etrangères, un évêque et dix prêtres dominicains.

Tout cela méritait d'être rappelé, dans une *Histoire religieuse de la France à l'époque contemporaine*. Si l'Eglise de France produisait de tels fruits, c'est que l'arbre n'était pas sans valeur.

L. Cristiani.

N. B. — Un autre article sera consacré au tome I de cette *Histoire*.

Les origines économiques de la Révolution Française

Pour le grand public et pour nombre d'historiens de l'ancienne école, la Révolution est la résultante d'un mouvement d'idées qui s'est épanoui à partir de 1750, et d'une opposition politique qui n'a cessé de croître depuis le début du siècle. Dans une France travaillée depuis des années par la propagande philosophique, et où les querelles religieuses et parlementaires avaient affaibli le pouvoir royal, la crise financière, latente depuis la fin du règne de Louis XV, brusquement aggravée à partir de 1778 par les dépenses de la guerre d'Amérique, n'aurait joué qu'un rôle d'excitant.

Ce n'est là qu'une vue incomplète de la réalité. A l'arrière-plan des luttes politiques, de la crise financière, de l'évolution sociale et du mouvement des idées, il y a la situation économique, et elle n'a pas moins de valeur explicative que le reste.

C'est le grand mérite de M. Labrousse [1] d'avoir, après Simiand [2] et plus profondément que lui, attiré

[1] C. E. Labrousse, *Esquisse du mouvement des prix et des revenus en France au XVIIIe siècle*. 2 vol. in-8, 695 p. (numérotation continue). Paris, Dalloz, 1932.

C. E. Labrousse, *La crise de l'économie française à la fin de l'Ancien Régime et au début de la Révolution*. T. I : *Aperçus généraux, méthode, objectifs. La crise de la viticulture*. In-8, LXXV-664 p., 55 graphiques. Paris, P.U.F. 1943.

[2] F. Simiand, *Recherches anciennes et nouvelles sur le mouvement général des prix du XVIe au XIXe siècle*. 1 vol. polycopié. Paris, Domat-Montchrestien, 1931.

F. Simiand, *Les fluctuations économiques à longue durée et la crise mondiale*. 1 vol. Paris, Alcan, 1932.

Dans l'évolution des salaires, Simiand distingue des phases A correspondant à de longues périodes de hausse, et des phases B correspondant à des périodes de baisse ou de stagnation. De la comparaison avec les variations concordantes des prix et des profits, Simiand conclut que le mouvement des prix détermine les variations du salaire et du profit. En phase A, le salaire suit la hausse des prix, mais avec un certain retard : il en résulte une augmentation du profit. En phase B, les prix s'effondrent, mais les salaires baissent beaucoup moins ou se maintiennent : il en résulte une baisse ou un maintien du profit. Reste à déterminer le facteur de variation des prix. Pour Simiand, c'est l'abondance plus ou moins grande de la monnaie, réelle ou fiduciaire. Cet économiste est ainsi amené à formuler une théorie générale de l'activité économique. Selon lui, elle est dominée par un mouvement de flux et de reflux. En phase A, l'abondance monétaire (inflation) provoque la hausse des prix, qu'accélère ensuite la multiplication des achats stimulée par la perspective d'une hausse supérieure. On assiste alors au développement des entreprises, à l'augmentation de la production et à la diminution du chômage. Salaires

l'attention sur l'économie française au XVIIIe siècle, et de nous en avoir donné une étude scientifique qui éclaire d'un jour nouveau les origines de la Révolution.

I. — Pour *les prix*, l'augmentation est générale de 1734 à 1817. La poussée, lente jusqu'en 1758, devient très violente de 1758 à 1770, se consolide ensuite et s'accentue de nouveau à la veille de la Révolution. En se basant sur le cycle 1726-1741 avec indice 100, la moyenne de la hausse de longue durée est de 45 % pour la période 1771-1789 ; elle atteint même 65 % pour la période 1785-1789.

Mais la hausse est très inégale suivant les produits. Elle est forte pour les céréales : de 56 à 66 % pour le blé, de 60 à 71 % pour le seigle, encore plus forte pour l'avoine et pour les fourrages, qui commandent le prix de la viande. La viande accuse une augmentation de 55 à 67 % ; le vin n'accuse que 41 % pour l'ensemble de la période, et même une très forte diminution après 1781. Les textiles et le fer restent au-dessous de la moyenne : 30 % pour le fer, 22 % pour les draps de laines. A ces chiffres, on devine une économie restée essentiellement agricole et pauvre. Si les céréales augmentent plus que les autres denrées, c'est qu'elles tiennent une place énorme dans les budgets populaires, que leur production augmente peu tandis que la population augmente, et qu'elles sont protégées de la concurrence étrangère. Si le seigle l'emporte sur le blé, c'est qu'il est la base de la nourriture populaire. La stagnation relative des produits manufacturés dénote une activité industrielle encore faible.

On aperçoit les conséquences sociales de cette augmentation générale : ce sont les céréales qui renchérissent le plus ; ce sont les autres aliments et les produits manufacturés dont le riche use plus largement que le pauvre qui renchérissent le moins. La hausse de longue durée atteint donc le Français en raison inverse de sa richesse. D'autre part, plus les céréales sont pauvres, plus elles augmentent (seigle et sarrazin plus que le froment). La hausse pèse donc d'autant plus que le niveau de vie est plus bas.

et profits suivant la hausse, c'est une période de facilité, pendant laquelle s'atténue l'âpreté des compétitions entre classes et entre nations, et donc les risques de troubles sociaux ou de guerre. En phase B, les moyens monétaires diminuent (déflation) ; le crédit se resserre, ce qui entraîne la faillite de multiples entreprises, la raréfaction des achats, et la surproduction. Nombre d'artisans, de boutiquiers et de petits propriétaires sont ainsi rejetés dans le prolétariat. Le nombre des ouvriers augmentant par rapport au travail, les salaires tombent et le chômage augmente. L'antagonisme s'aggrave entre les classes. L'État lui-même, dont les recettes fiscales rendent moins, se voit obligé de protéger son marché intérieur et de conquérir des débouchés extérieurs. C'est une période où s'aggravent les risques de troubles sociaux et de guerre entre les nations.

Cette théorie ne montre pas assez les réactions de l'homme en face des prix. Elle n'envisage que le salaire nominal, sans tenir compte du salaire réel et du pouvoir d'achat. Enfin n'envisageant que les fluctuations de longue durée, elle néglige les fluctuations saisonnières ou cycliques qui introduisent des variations dans les précédentes, et suscitent les réactions humaines les plus marquées. L'analyse de M. Labrousse est beaucoup moins dogmatique, et tient davantage compte des réactions humaines devant les mouvements économiques, dont il approfondit toutes les nuances. C'est l'œuvre d'un historien, et non pas d'un économiste pur.

Si l'on considère les variations cycliques des prix, on constate que leur amplitude croît de plus en plus, et s'aggrave nettement à la fin de l'Ancien Régime, dans la période 1785 - 1789. En 1789, le maximum cyclique porte la hausse du blé à 127 %, celle du seigle à 136 % par rapport à l'indice de base du cycle 1726-1741.

Enfin les variations saisonnières, insensibles dans les années d'abondance, mais énormes dans les mauvaises années, peuvent encore corser la situation. Or, en 1788, la récolte fut désastreuse. En 1789, le maximum saisonnier (qui coïncide avec la première quinzaine de juillet) porte la hausse du blé à 150 % et celle du seigle à 165 %.

Les trois variations, longues, cycliques ou saisonnières accumulent donc leurs effets pour les céréales, et ce sont les classes pauvres qui en souffrent le plus, car selon M. Labrousse, le pain représente normalement la moitié des dépenses d'un budget ouvrier, et, en 1789, cette seule dépense atteint 88 % de ce budget. Cet historien a calculé que, par rapport à la période de base (1724-1741), de 1771 à 1789 le coût de la vie a augmenté de 45 %, et même de 62 % entre 1785 et 1789.

II. — Pour ce qui est des *revenus*, M. Labrousse n'a pas étudié le profit du négociant, de l'industriel et du financier ; il a limité son analyse au revenu ouvrier, c'est-à-dire au salaire, et à la rente foncière, la terre étant alors la principale source de revenus.

Les salaires ont-ils suivi les prix ? Entre la période de base 1726-1741 et celle de 1771-1789, ils accusent une hausse de 17 %, mais inférieure à 11 % dans la moitié des cas. Cette hausse atteint 25 % dans la période 1785 - 1789. La hausse de longue durée est donc très faible pour les salaires, alors que, dans la même période, celle des prix est de 45 %, et même 62 % pour la période 1785-1789. Le salaire suit les prix, mais sans les rattrapper.

Les variations cycliques et saisonnières aggravent l'écart, car elles sont en sens inverse des prix. En effet l'excessive cherté des produits agricoles due soit à leur raréfaction, soit à une sous-production, entraîne automatiquement le chômage : une faible récolte réduit le besoin de main-d'œuvre ; un renchérissement général oblige aussi l'exploitant à réduire son personnel, et pousse le petit paysan à chercher un appoint en travaillant ; cette surabondance de main - d'œuvre en face d'une demande réduite aboutit au chômage. La crise agricole déclanche à son tour une crise industrielle, car la hausse du pain, dans un budget ouvrier où il représente une dépense déjà considérable, contraint l'ouvrier à réduire ses autres achats. La mévente des produits manufacturés amène le ralentissement des industries, la baisse des salaires et le chômage. La hausse du salaire nominal comparée à celle du coût de la vie fait donc ressortir une baisse du salaire réel, que M. Labrousse estime à 25 % de 1725-1741 à 1785-1789.

Quant à la rente foncière, on sait que les économistes la définissent : le surcroît de revenu que la hausse des prix procure au propriétaire et à l'exploitant du sol, sans que sa mise de fonds ou son effort soit aucunement accrus. La hausse de longue durée des fermages en espèces est de 82 %

entre la période 1730-1739 et la période 1770-1790, de 98 % pour les années 1786-1790. Elle suit donc la hausse des prix avec un certain retard, mais avec une ampleur beaucoup plus grande, puisque les céréales n'accusent que des augmentations correspondantes de 56 % et 63 %. Le fermage en nature est encore plus profitable au propriétaire, car à la hausse de longue durée s'ajoutent les hausses cycliques et saisonnières. Une ferme louée 55 boisseaux en 1726, en rapporte 65 en 1778, 72 en 1785. Pour les dîmes et redevances féodales en nature, la hausse dépasse même souvent celle des fermages. Pour le grand propriétaire ou le féodal payé en nature, plus la période est difficile plus sa rente est fructueuse, car il peut vendre avantageusement son blé rare et cher. Pour le petit exploitant, la situation est inverse ; il ne peut bénéficier de la hausse que s'il a quelque chose à vendre. Or ce n'est pas le cas pour la masse des petits fermiers, métayers et propriétaires parcellaires : les semences exigent 1/5 ou 1/4 de la récolte moyenne, les rendements sont faibles car la jachère réduit du tiers à la moitié la superficie utile ; la nourriture absorbe la majeure partie de la récolte (3 livres de pain par personne et par jour) ; viennent enfin les prélèvements en nature de la dîme et des droits seigneuriaux, d'autant plus lourds que la récolte est plus faible. « La majeure partie du sol français, estime M. Labrousse, est ainsi tenue par une plèbe paysanne exclue du bénéfice de la hausse des prix. » On saisit là une des causes profondes qui oppose cette masse paysanne aux grands fermiers, aux grands propriétaires, et à l'aristocratie foncière.

* *

Après cette étude déjà ancienne, M. Labrousse a, récemment, conduit beaucoup plus loin son analyse de l'économie française à la fin de l'Ancien Régime et au début de la Révolution [3]. Le seul volume paru n'étudie, après les problèmes de méthode, que la crise de la viticulture française à la fin de l'Ancien Régime ; mais son introduction présente un aperçu assez large de l'ensemble de l'économie française.

De 1730 à 1778, c'est une période de prospérité. Les prix montent, nous l'avons vu. Le profit des fermiers grandit soit que, en cours de bail, les prix prennent de l'avance sur la rente foncière, soit que, au renouvellement du bail, les prix consolident leur avance, soit enfin que la production augmente. Une foule de viticulteurs s'enrichissent aussi par la hausse du vin. Cette hausse du revenu agricole s'investit en défrichements, constructions, outillage. Le propriétaire non exploitant n'est pas à plaindre non plus : s'il est payé en nature, il est dans la même situation que le fermier ; s'il est payé en argent, la rente foncière augmente fortement comme les prix ; s'il jouit de droits seigneuriaux en nature, les stocks qu'il peut constituer lui permettent de gagner à la fois sur les prix et sur les quantités à mesure que les uns et les autres progressent. Mais le profit de ces rentiers s'emploie de préférence, à la ville, en biens de consommation (produits coloniaux, construction d'hôtels confortables, de châteaux), ou en biens de production, le grand propriétaire se faisant industriel, manufacturier, maître de forges, chercheur de mines. Cette redistribution urbaine de la rente attire à la ville une foule d'individus : domestiques, ouvriers du bâtiment, ouvriers des manufactures. Le commerce local bénéficie de cet afflux.

« La manufacture et le négoce se retrouvent ainsi finalement les grands bénéficiaires des progrès économiques. La bourgeoisie industrielle augmente en nombre et en puissance. Et aussi... toute la bourgeoisie terrienne, toute l'aristocratie d'affaires, qui a réemployé ses fermages dans l'entreprise : le profit industriel et commercial prend alors en relais la rente foncière dont il prolonge et accélère la montée. »

Une seule classe se trouve en difficulté : celle des salariés des villes et des campagnes. L'essor démographique qui démarre au XVIII^e^ siècle, depuis que les famines n'entraînent plus des hécatombes humaines, provoque, en effet, un encombrement du marché du travail, et la courbe des salaires reste inerte. Mais cette misère des salariés passe assez inaperçue dans la prospérité générale.

A partir de 1778, commence une période de régression jusqu'en 1787. Après la flambée de prospérité qui suit la guerre de Sept ans, les prix commencent à reculer dès 1770 ; leur chute, d'abord modérée, accuse un violent « décrochement » à partir de 1778. En trois ans, le prix du vin tombe de moitié, et il reste à ce niveau pendant sept ans. Une masse de vignerons sont dans la misère. Le prix des grains recule aussi dès 1770, mais surtout à partir de 1776, et reste relativement bas jusqu'en 1787 ; dans les régions céréalières de la moitié nord de la France, pays de fermage, la situation du fermier devient de plus en plus difficile. Jusqu'en 1770, les fermages suivaient la hausse des produits ; mais les baux conclus à partir de 1770 à tarif élevé parce que le preneur escomptait des profits, se trouvent perdants puisque les prix baissent maintenant. La situation du fermier devient intolérable. De son côté, le propriétaire, désireux de rattraper l'avance que le fermier a longtemps prise sur lui, maintient haut ses fermages. Il le peut d'autant plus facilement que l'essor démographique fait affluer la main-d'œuvre. L'élevage reste un secteur abrité jusqu'en 1785, où une crise fourragère commence à décimer le troupeau, atteignant ainsi non seulement le revenu mais le capital fermier. Seule la forêt reste jusqu'au bout un secteur abrité, car le bois continue à monter jusqu'à la Révolution ; mais cette hausse ne profite pas au paysan, car, en dehors du roi, c'est uniquement le clergé, la noblesse ou la bourgeoisie, propriétaires de la forêt, qui en bénéficient. Ainsi s'accentue le contraste entre le patriciat foncier qui s'enrichit et le profit paysan qui recule en déroute.

Le malaise industriel et commercial suit la crise agricole. Le profit paysan diminuant, le débouché rural se ferme. Une crise de sous-consommation frappe l'industrie. Le textile (qui représente dans l'économie industrielle plus que les céréales dans l'économie agricole) stagne ou recule. La chute s'aggrave avec le manque de coton consécutif à la guerre d'Amérique, et le manque de laine consécutif à la crise fourragère de 1785. Les ventes a

[3] C. E. Labrousse, *La crise de l'économie française à la fin de l'Ancien Régime et au début de la Révolution*. T. I, *Aperçus généraux, méthode, objectifs. La crise de la viticulture*. 1 vol. in-8, LXXV-664 p. Paris, P.U.F. 1943.

l'extérieur tombent aussi. Le commerce extérieur se maintient par les réexportations de denrées coloniales plutôt que par la vente des produits spécifiquement nationaux ; il profite donc bien plus aux privilégiés et à la bourgeoisie qu'aux classes populaires. Inversement, ces dernières souffrent bien plus du malaise et du chômage qu'il entraîne. Là encore s'accentue le contraste entre riches et pauvres.

Après la phase de régression économique, la crise proprement dite se déclanche en 1787, culmine en 1789, mais s'étend jusqu'à la fin de 1791. Au début, il semble que la prospérité d'autrefois revienne : le prix des céréales remonte vivement en 1787, et la moisson est excellente ; l'espoir de vente à l'étranger s'accroît grâce au traité de commerce franco-anglais de 1786 qui réduit les droits d'entrée des produits agricoles français et des produits manufacturés anglais ; la liberté de commerce des grains accordée par Calonne en 1787 fait passer les exportations de 2.500.000 à 10.000.000 en 1787, à plus de 15.000.000 en 1788. Mais le pouvoir d'achat agricole ne se retrouve pas immédiatement, car le cultivateur doit refaire son cheptel décimé par la crise fourragère de 1785 et payer les dettes contractées pendant la phase de régression. Le débouché rural ne se rouvre donc qu'assez peu. Aussi, dès la fin de 1787, la production baisse dans le textile. L'industrie souffre non seulement de la cherté des laines consécutives à la réduction du troupeau ovin par la crise fourragère, mais d'une aggravation de la concurrence anglaise et de celle des manufacturiers d'Italie et d'Allemagne qui privent la France de ses débouchés européens. Le 25 février 1788, lorsque Brienne convoque à Versailles les députés des grandes places de commerce pour étudier la situation, Tolozan, intendant du commerce, incrimine formellement la concurrence étrangère et indique déjà 200.000 chômeurs. La situation s'aggrave encore en 1788 : un printemps humide et un été très orageux aboutissent à une récolte désastreuse pour le blé, pour le vin et les denrées secondaires : pas même le quart d'une année moyenne. La spéculation fait monter les prix à un niveau record au printemps de 1789, et, la récolte de 1789 s'étant trouvée encore médiocre, les prix se maintiennent à un palier élevé jusqu'au milieu de 1790.

Quelle est la répercussion sociale de cette crise agricole ? Le propriétaire non exploitant payé en nature, le décimateur ou le seigneur jouissant de droits féodaux payables en nature reçoit quand même sa part de céréales et de denrées, et la vendra en profitant de la hausse. Le capitalisme foncier se trouve donc comblé. Mais l'exploitant, métayer, fermier, ou petit propriétaire, pour qui compte la récolte nette, non seulement n'a rien a vendre, mais, pour ses semailles ou sa consommation domestique, doit acheter les céréales au plus haut prix. Il réduit donc ses autres achats. Ce qui ne fait qu'aggraver la crise industrielle où la production tombe de moitié. A la fin de 1788 et en 1789, les enquêtes accusent 60.000 chômeurs en Picardie, 20.000 à Louviers, la moitié des ouvriers à Elbeuf, à Troyes, à Sedan, à Lyon ; au total plus de 300.000 ouvriers sont sans travail. Les chômeurs refluent des centres urbains vers les centres ruraux... où il n'y a pas de travail à leur donner, puisqu'il y a moins de blé à moissonner, moins de grain à battre en grange, moins de raisin à vendanger. Cycle infernal !

On voit aussi les conséquences financières de cette régression économique qui dure depuis 1778 et de la crise qui la suit et l'aggrave à partir de 1787. Avec la régression économique, pas d'augmentation possible des recettes fiscales juste au moment où la guerre américaine accroît les dépenses. Bien que l'impôt de consommation rende mieux, par suite de l'essor démographique, de l'essor urbain et du développement des échanges, la baisse du salaire réel réduit le pouvoir d'achat des masses populaires ; aides et douanes pèsent donc de plus en plus lourd, et il faut renoncer à les augmenter depuis les sous pour livre de 1781. Quant à l'impôt direct, il reste fixe depuis 1782, son poids n'en devient pas moins de plus en plus insupportable au fur et à mesure que le profit s'effondre. D'où la haine générale contre l'impôt qui éclate dans les cahiers de doléances. M. Labrousse estime que « les conséquences financières fiscales et sociales des difficultés économiques pré-révolutionnaires constituent à elles seules une Révolution. » On accusera l'impôt de la responsabilité de la crise. L'accusation remontera au contrôle général, au gouvernement et au régime. « Ainsi s'élargit et s'épaissit l'atmosphère du mécontement où la Révolution éclate. Une immense erreur d'imputation fait sortir la crise politique de la crise économique » [4].

Entre Michelet pour qui la Révolution est le fruit de la misère, et Jaurès, suivi par Mathiez, pour lesquels les dernières années de l'ancien régime ont connu un magnifique essor économique, M. Labrousse prend une position médiate : c'est parce que le niveau de vie des masses populaires n'avait cessé de décliner avec l'amenuisement de leur pouvoir d'achat, qu'une bourgeoisie dont la richesse et l'influence n'avaient cessé de croître durant tout le siècle, a pu déclancher la crise politique qui allait lui donner le pouvoir.

Paul Vial.

[4] Labrousse, *La crise de l'économie*, p. XLVIII.

L'« AMI DU CLERGÉ » ET LES LIVRES

Comptes rendus Bibliographiques

Dr A. STOCKER. — **Amour et sensualité.** — In-16 (12 × 18) de 310 p. — Edit. de l'Œuvre de St-Augustin, St-Maurice-en-Valais (Suisse), 1951.

Les considérations sur l'amour (défini comme une identification du sujet à l'objet), et la structure de la personne (comportant un double et un revêtement appelés à s'unir par un lien qui est l'expression de l'amour de soi-même), ont conduit l'auteur à ne rien rejeter de ce qui fait partie de la nature de l'homme. L'amour sexuel rejeté par les « angélisants », exagéré par les pansexualistes, a donc sa place, celle-là même qu'une conception hylémorphique de la nature humaine lui donne. Ouvrage intéressant mais dont l'allure très philosophique risque de décourager bien des lecteurs.

J. G.

Abbé SHALLER. — **Prêtre et médecin en face du malade.** — In-8 (16 × 24) de 320 p. — Imprimerie du Jura, à Porrentruy, 1949.

Il s'agit d'une étude de théologie scolastique et de spiritualité sur le problème de la vie religieuse du malade. L'auteur est amené à étudier le jeu des vertus chez le malade et les relations du malade avec le médecin. Documentation importante, riche surtout, semble-t-il en littérature de langue allemande. Certains ouvrages français de première valeur auraient pu être consultés avec fruit. J. G.

M. LAVARENNE et Dr LAVARENNE. — **Le traitement médical de la mauvaise scolarité et du mauvais caractère.** — In-16 (18 × 12) de 250 p. — Editions Magnard, 122, Boul. St-Germain, Paris-6e, 1951.

Ce livre sera utile aux parents et éducateurs désarmés devant la paresse, les étourderies, la nervosité, la colère, le mensonge des enfants. Ces défauts ne relèvent pas automatiquement de la médecine. Il arrive, cependant qu'ils en relèvent. A quelle branche de la médecine faire appel ? C'est pour répondre à cette question que les auteurs sans prendre parti, d'ailleurs, exposent avec bonheur ce que l'on peut attendre du naturisme cartonien, de la psychanalyse, de la médecine avec médicaments, de l'acupuncture chinoise, de la chiropatique, de l'homéopathie et, même de la radiesthésie. Il n'y aura que l'embarras du choix, ce qui ne sera peut-être pas le plus mince problème.

J. G.

Dr RACANELLI. — **Le don de guérison.** — In-12 (13 × 20) de 300 p. — Edit. Delachaux et Niestlé, à Neuchatel, et Paris (36, rue St-Dominique, 7e).

Le Dr Racanelli de Florence, s'aperçut, alors qu'il était encore adolescent qu'il possédait comme un don de guérisseur. Ce don facilite singulièrement le diagnostic du médecin. Dans son livre l'auteur expose sa théorie originale sur les radiations humaines et leurs nombreuses applications dans toutes les branches de la médecine. Bonne contribution à l'étude de la médecine psychosomatique. J. G.

Jacques LECLERCQ. — **Penser chrétiennement notre temps.** — In-8 de 118 p., 360 fr. — Paris, Téqui, 1951.

Ce recueil contient des études parues dans diverses revues. Voici quelques-unes des idées principales. L'« introduction à la théologie du cosmos » insiste sur l'optimisme qui se dégage dans la Révélation à l'endroit de la création. Etudiant « le sens de l'histoire », l'A. affirme qu'en matière politico-économique, le communisme ne présente qu'un stade de la civilisation et sera nécessairement dépassé. Pour la même raison l'Eglise doit toujours évoluer, mais à condition de rester fidèle à ses origines et soumise à son magistère, ce que ne font pas toujours les catholiques qui sont parfois trop indépendants au point de vue doctrinal (ce dont témoigne la publication de l'encyclique *Humani Generis*), ou « dans certaines attitudes pratiques à l'égard de la tradition liturgique et morale » (p. 40).

Sous le titre « les lois de période longue et courte », l'A. met en garde contre le souci du profit immédiat au détriment des résultats à longue échéance, et cela en de multiples domaines : moral, politique, religieux. Il signale à ce sujet qu' « une des tentations du clergé est d'agir directement sur la pratique par des moyens qui la gonflent sans rapport nécessaire avec la foi » (p. 54). Dans « changements de perspective en chrétienté » il montre qu'il ne faut pas seulement parler de déchristianisation, mais d'affaiblissement de toute religion, même en pays musulman et païen ; en Amérique l'intérêt de beaucoup d'intellectuels pour le catholicisme ressemble à celui que nous portons aux dieux de l'ancienne Grèce. Cette indifférence à l'égard de la notion de *vérité* en religion explique le recours au *témoignage* : le seul moyen de toucher des esprits blasés et matérialisés est de leur prouver qu'un catholique qui vit profondément sa foi se transforme moralement et transforme le monde.

L'étude sur « l'opposition des chrétiens et des communistes » précise que le communisme n'attaque la religion que de biais, en tant qu'il la considère comme l'alliée du capitalisme : son objectif est essentiellement temporel, et actuellement plus politique qu'économique ; mais précisément à cause de cela il diffère totalement de l'Eglise sur le but final et les méthodes d'action, et les catholiques qui s'imaginent pouvoir être communistes prouvent leur « inconscience à l'égard des fondements mêmes de la foi » (p. 87). Le vrai remède au danger communiste est la suppression des causes qui l'ont suscité. Enfin l'A. admet comme tout le monde que nous sommes à un « tournant de la civilisation », mais pas du tout dans le sens courant : il pense que le triomphe de la technique touche à son apogée et qu'elle est assez développée actuellement pour subvenir à la subsistance du genre humain, ce qui laissera la place désormais à une vie plus intellectuelle et morale. A condition que cette puissance ne soit pas accaparée au service de la guerre.

Les prêtres et les apôtres trouveront dans ces pages une matière à réflexions encourageantes et une vue large des grands problèmes actuels.

Mélanges Jules Lebreton. — Deux vol. in-8 de 480 p., 1.500 f. chaque. — Paris, Recherches de Science religieuse, 15, rue Monsieur, 7e (c. c. p. 8372-61), 1951-1952.

A l'occasion du 60e anniversaire de son entrée dans la vie religieuse, les confrères, les amis, les disciples du R. P. Lebreton lui ont offert ces *Mélanges*.

C'est un recueil de 64 articles signés des noms les plus en vue de la science catholique actuelle, de langue française principalement. On y trouve, outre Mgr Blanchet, recteur de l'Institut Catholique, qui a su dans une préface caractériser à merveille le mérite de l'œuvre et de l'homme, les noms de représentants des Universités françaises et étrangères, des Ordres religieux, du clergé et des laïques. Deux de ces travaux concernent la littérature romaine et grecque ; vingt traitent de sujets scripturaires ; seize des origines chrétiennes et de la patristique ; douze de l'histoire de l'Eglise ; quatorze enfin de la théologie principalement spirituelle. Ce plan s'inspire de la suite chronologique des différentes études qui ont rempli la vie du Révérend Père. Tous ces articles sont des travaux publiés ici pour la première fois. Ils sont d'un très grand intérêt pour le monde savant, et constituent un monument vraiment digne de celui auquel ils sont dédiés.

Code familial. — In-8 de 208 p., 400 f. — Paris, Spes, 1951.

Le succès très brillant du *Code social*, et celui, fort honorable aussi, du *Code international*, ont incité l'Union Internationale d'Etudes sociales à publier ce nouveau Code. A la vérité c'est beaucoup moins un code qu'un exposé de principes, et les auteurs en ont averti loyalement en donnant pour sous-titre à ce volume : « synthèse doctrinale ». Ce qu'il a de commun avec ses prédécesseurs, c'est d'être une œuvre collective, dont chaque assertion et même chaque formule n'a été acceptée qu'après discussion en équipe.

Il est difficile de résumer un résumé. Disons seulement qu'on y considère : 1° la famille en soi : mariage, vie commune, devoir conjugal, paternité, devoirs mutuels des parents et des enfants ; 2° la famille et l'Etat, droits et devoirs (p. 87 à 138) ; 3° la famille et l'Eglise, caractère sacré de la famille, sa mission dans l'Eglise, droits et devoirs.

Pour qui veut avoir des idées saines et justes sur les *principes de morale naturelle* qui s'appliquent à la famille, il n'y a rien de plus accessible et de plus clair que les 173 articles de ce Code familial.

Jean Daujat. — **Catholicisme et socialisme.** *Textes pontificaux et commentaires.* — In-8 de 56 p. — Paris, Edit. du Cèdre, 1951.

L'auteur a groupé dans cet ouvrage des extraits de *Quadragesimo anno* et de deux documents de Pie XII : lettre à M. Flory sur les nationalisations (1946) et allocution au Congrès organisé à Rome par l'Université de Fribourg (1950). Il en donne un « commentaire » qui en souligne les affirmations essentielles et en indique quelques applications.

L'idée centrale de tout ce travail est la condamnation par l'autorité ecclésiastique suprême, non seulement de l'ancien socialisme qui a donné naissance au communisme si virulent, mais même des formes actuelles d'un socialisme atténué, toujours empoisonné par l'erreur qui consiste à donner pour but exclusif à l'effort humain la *jouissance maxima* des biens matériels, en négligeant la vraie destinée de l'homme qui est de parvenir, par l'*usage modéré* des biens d'ici-bas au bonheur relatif qu'assure la vertu sur terre et au bonheur définitif qu'elle mérite pour le ciel. On relira avec grand profit le texte, insuffisamment remarqué jusqu'ici, de l'allocution de Pie XII (3 juin 1950) qui entre dans le détail des applications concrètes les plus actuelles et écarte des solutions qui ont cependant la faveur du public et même de certains fils de l'Eglise.

Mgr Chevrot. — **L'Evangile au foyer.** — In-12 de 220 p. — Paris, Bonne Presse, 1951.

L'actuelle déchristianisation des masses, l'apathie qui en découle, appellent un remède. C'est la racine du mal qu'il faut atteindre... ou plutôt la racine du bien futur qu'il faut malgré tout espérer et préparer. Soigner la racine est plus efficace que saupoudrer les fleurs. C'est à cette œuvre que s'attache l'éminent curé de St-François-Xavier en ces 28 Conférences de Radio-Luxembourg qui font suite aux deux séries : « L'Evangile en plein air » et « Petites vertus du foyer ». Elles offrent au lecteur la même captivante lumière, la même ardente flamme qui charmèrent l'auditeur. « Nous ne faisons, au vrai, que refléter la lumière de Jésus-Christ » dont toutes les actions étaient amour et procuraient la gloire du Père. La vie familiale est fleurie de roses et de... chardons ; les roses se fanent et les chardons restent. Il reste plutôt, il reste éternellement l'amour que l'on aura semé, tout au long de la route terriblement quotidienne qui va des berceaux à la mort... non ! pas à la mort qui n'existe pas, mais à la Vie. « Reste avec nous, Seigneur ! » S'il demeure avec nous, que nous importe le reste ?

Paul PELLETIER. — **L'abbé Pierre-Albert Michel (1866-1950)** avec lettre-préface de S. Exc. Mgr Jacquin, évêque de Moulins. — In-8 de 310 p. — Crépin-Leblond et Cie, Moulins, 1952.

L'auteur a voulu présenter à ses lecteurs la figure de ce prêtre d'élite, dont la physionomie de *prêtre* et de *savant* déborde largement le cadre de la région du Bourbonnais où il a vécu. Aussi, est-ce à ce titre que la biographie de l'abbé Pierre-Albert Michel sera susceptible de plaire, et de faire du bien, à ceux qui, en dehors même du monde ecclésiastique, voudront connaître un prêtre qui sort de l'ordinaire et dont l'activité extérieure, aussi bien que la vie intérieure elle-même, furent remarquables.

L'ouvrage, basé sur une documentation abondante extraite des notes personnelles, des carnets de retraite, des conversations, de la copieuse correspondance de l'abbé Michel, est agrémenté de nombreuses illustrations se rapportant aux diverses périodes de sa vie et au milieu qui fut le sien. M. P. nous parle du milieu familial où naquit, en 1866, l'abbé Michel et où se forma et grandit sa vocation ; puis, de son séjour au Petit et au Grand Séminaire, de ses maîtres et de ses condisciples, du règlement de ces maisons, des locaux mêmes où vivaient les jeunes séminaristes, et l'on a l'impression que l'auteur fait appel à ce sujet à des souvenirs personnels. Nombre de prêtres d'un certain âge, non seulement à Moulins, mais ailleurs, revivront eux aussi, avec plaisir les souvenirs de leur formation. Ce premier chapitre s'achève sur la relation des premiers ministères de l'abbé Michel et particulièrement de son professorat à l'Institution du Sacré-Cœur (1895-1917).

Dans un 2e chapitre, M. P. fait l'historique et décrit le but de la fondation par l'abbé Michel de la *Conférence de S. Antoine de Padoue*, œuvre non seulement de charité, mais de sanctification personnelle. Puis viennent de nombreux détails sur le travail scientifique de M. Michel, qui fit de lui un entomologiste de renommée presque universelle, et qui lui valut un jour la croix de la légion d'honneur.

Une autre œuvre, celle de *S. François d'Assise* est encore due à l'initiative et aux efforts persévérants de l'abbé Michel. Grâce à de splendides dévouements, particulièrement à celui d'une âme d'élite, Mlle Le Marquière, il couronne cette œuvre par la fondation de la Congrégation des religieuses infirmières de S. François. En avril 1917, l'abbé Michel est nommé vicaire général de Moulins (1917-1927) et directeur de l'Enseignement libre (1917-1936). Il est chargé en outre de l'œuvre des Vocations et du Tiers-Ordre franciscain. Malgré toutes ces occupations absorbantes et ses travaux scientifiques, il s'adonne à la direction spirituelle de quantité de personnes du monde et de religieuses, qui étaient attirées vers lui par le rayonnement de sa personne et de ses vertus. M. P. nous donne ici des détails sur la méthode et les caractéristiques de sa direction. Après une vie aussi bien remplie, M. Michel trouve encore le moyen de consacrer les jours de sa retraite à de multiples activités d'ordre charitable et scientifique, et il meurt, après une courte maladie, le 16 avril 1950 à l'âge de 84 ans.

Le volume se termine par une bibliographie des travaux scientifiques de l'abbé Michel, par une liste des sources et documents manuscrits auxquels l'auteur s'est référé et enfin par une table des noms de personnes dont il est fait mention au cours de l'ouvrage.

RR. PP. JENGLER et MARSILLE, S. J. — **Robert Ricard, capitaine de frégate et jésuite.** Préface du général Weygand. — In-8 de 170 p. — Editions du Conquistador, 32, rue Fabert, Paris, 1950.

Cet ouvrage est la biographie d'un officier de marine qui, à 36 ans, quitte l'uniforme pour entrer au Séminaire de St-Sulpice, puis au noviciat des P.P. Jésuites.

Né à Fontainebleau en 1883 d'une famille appartenant à la grande bourgeoisie parisienne, Robert Ricard fut élevé dans un milieu distingué et fortuné. Ses parents, « partageant l'année, selon les saisons, entre leur